

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Patrice Neveu sur tous les fronts

Willy NDONG
Libreville/Gabon

EN vue de préparer en toute sérénité la double confrontation (3e et 4e journées) des rencontres du groupe D, entre les Panthères du Gabon et les Scorpions de Gambie, comptant pour les éliminatoires de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations "Cameroun-2022", la sélection gabonaise, en amical, affronte, dimanche 11 octobre prochain à Amsterdam aux Pays-Bas, les Écureuils du Bénin, quart de finaliste de la dernière Can- 2019 en Égypte.

Dans cette perspective, le sélectionneur des Panthères, Patrice Neveu se trouve actuellement, sur instructions des plus hautes autorités sportives du pays, en mission de supervision en Europe. Sur place, plusieurs grands chantiers attendent le technicien français. "J'ai trois missions principales à accomplir ici en Europe. La première consiste

à placer un ou deux joueurs actuellement sans club. Et ce, malgré l'étroitesse du marché du fait de la Covid-19. Ensuite, je dois faire le point des dossiers de quelques jeunes joueurs prometteurs qui se sont égarés depuis quelques mois. Enfin, superviser le plus de prétendants possible", a indiqué Patrice Neveu.

S'agissant de la supervision de nouveaux joueurs, le technicien français compte, selon nos informations, "regarder", l'attaquant du Stade Rennais Fabrice-Alan Do Marcolino, le latéral droit de l'Union sportive de Boulogne (National), Anthony Oyono Omva Torque, le gardien du Stade olympique Chotélais (N3), Junior Noubi Fotso, en passant par l'attaquant du Tabor Sežana (Slovénie), Fahd Richard Ndzengue Moubeti... Pour la rencontre contre le Bénin, Patrice Neveu pourrait communiquer sa liste au plus tard le 23 septembre prochain, pour un début de mise au vert prévue pour le 5 octobre.



Patrice Neveu, qui séjourne actuellement en Europe, compte intégrer de nouveaux joueurs dans la tanière.

Les compétitions interclubs de la Caf débutent le 20 novembre

W.N.
Libreville/Gabon

LA commission d'organisation des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (Caf) a dévoilé les dates de reprise des compétitions des clubs, édition 2020-2021. Notamment la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération. Deux compétitions auxquelles prendront part Bouengué Sports (LDC) et Mangasport (CDC). Ainsi, les tours préliminaires de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération débuteront dans la période allant du 20 novembre au 20 décembre.

La phase de poules de la Ligue des champions commencera le 12 février 2021 pour s'achever le 11 avril. Tandis que celle de la Coupe de la Confédération aura lieu du 10 mars au 26 avril. Par ailleurs, les différentes fédé-

rations sont conviées à inscrire leurs clubs entre le 1er septembre et le 20 octobre. Les dates d'inscription de joueurs, quant à elles, vont du 21 octobre au 5 novembre et du 6 novembre au 19 novembre 2020. "J'ai demandé au coach et au directeur sportif de me préparer un programme de reprise des activités au 20 octobre, sous condition de lever des mesures de restrictions actuelles. Il est très peu probable que le championnat reprenne d'ici au 20 octobre. Nous allons donc devoir être inventif pour nous mettre en jambes et donner du temps de jeu à notre collectif", nous a confié le président de l'AS Mangasport, Jean Ondo Ella. Sans championnat en vue, nos deux représentants devront faire preuve d'ingéniosité pour être en jambes d'ici au 20 novembre. Au risque de tomber dès le premier tour, comme c'est désormais la tradition.

CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE ET DES HYPOTHÈQUES

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 33 de l'Ordonnance 5/PR du 13 Février 2012, Conservateur de la Propriété Foncière porte à la connaissance du public qu'une procédure d'immatriculation est engagée suivant les réquisitions et pour les parcelles dont les références sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Les éventuelles oppositions aux immatriculations seront à la Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques dans le délai de 15 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Passé ce délai, la forclusion sera encourue

N° de la RI	Date de la R. I	Parcelle	Section	Ville ou District
14383	1 ^{er} septembre 2019	26	YM7	AKANDA
14384	1 ^{er} septembre 2019	26	YL5	AKANDA
14385	1 ^{er} septembre 2019	31	YL5	AKANDA
14386	1 ^{er} septembre 2019	32	YL5	AKANDA
14389	2 septembre 2019	31	YM7	AKANDA

Le conservateur

 Pascal ESSANGA